

Note d'info GDS France – 28/11/2025

Dermatose Nodulaire Contagieuse

Situation française

Un nouveau foyer (N°105) a été confirmé le 25 novembre dans les Pyrénées-Orientales (3 bovins). Sa localisation a conduit à une légère extension vers le nord de la zone réglementée ZR3 dans l'Aude et l'Ariège.

Le site de la DRAAF Occitanie a été actualisé (carte, liste commune, arrêtés préfectoraux) :
<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/dermatose-nodulaire-contagieuse-bovine-a9692.html>

La situation reste encore évolutive dans les Pyrénées-Orientales.

La région Auvergne-Rhône-Alpes (exZR1, exZR2, ZR5) est assainie et la ZR5 sera levée ce dimanche 30 novembre : la région AURA ne comptera alors plus aucune commune en zone réglementée DNC.

La situation semble stabilisée dans le Jura (ZR4).

Zones réglementées suite aux foyers DNC en France

